



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN CONSEIL
MUNICIPAL

Lors de la séance du 13 avril 2026

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal. Les délibérations sont consultables en mairie aux heures et jours d'ouverture au public.

Liste des délibérations adoptées dans leur ordre d'adoption :

N°1	DCM-18-2026 proposant une liste de contribuables pour la constitution de la CCID	Adoptée à l'unanimité
N°2	DCM-19-2026 votant les taux de la fiscalité directe locale 2026	Adoptée à l'unanimité
N°3	DCM-20-2026 attribuant les subventions communales aux associations	Adoptée à l'unanimité
N°4	DCM-21-2026 approuvant le budget primitif 2026	Adoptée à l'unanimité
N°5	DCM-22-2026 désignant les délégués au Syndicat d'Irrigation Drômois	Adoptée à l'unanimité
N°6	DCM-23-2026 désignant les délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse	Adoptée à l'unanimité
N°7	DCM-24-2026 sollicitant une subvention au titre du FIPD 2026 concernant la sécurisation des écoles	Adoptée à l'unanimité
N°8	DCM-25-2026 fixant les tarifs de la cantine et de la garderie au 1 ^{er} septembre 2026	Adoptée à l'unanimité
N°9	DCM-26-2026 portant création et composition des commissions thématiques municipales	Adoptée à l'unanimité

À Parnans, le 14 avril 2026,

Le Maire
Philippe BOYER

